

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
25 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du dix-huit juin deux mille vingt-quatre qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT- Maire de Le Poinçonnet
- Madame Ghislaine VERKEN - Adjointe au maire de Buzançais
- Monsieur Jacques PERSONNE – Conseiller Municipal d'Issoudun
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Madame Pascale BAVOUZET – Maire d'Arthon
- Madame Christine COUTY -Adjointe au maire d'Argenton-sur-Creuse
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Régis BLANCHET- Maire de Buzançais
- Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE – Conseiller Municipal de Saint-Août
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Madame Michèle PREVOST – Adjointe au Maire de Levroux (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)
- Monsieur Dominique HERVO – Maire de Tournon-Saint-Martin
- Monsieur Vincent MILLAN – Maire d'Argenton-sur-Creuse
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Mathieu MOREAUX – Conseiller Municipal de Chaillac
- Madame Anne-Laure BODIN – Adjointe au Maire de Ceaulmont
- Monsieur Pascal COURTAUD – Président de la communauté de Communes La Marche Berrichonne
- Madame Catherine RUET - Conseillère Communautaire de Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Nicolas THOMAS)
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président du Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT)
- **SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Delphine GENESTE

Délibération CA-2024-21

Séance du 25 Juin 2024

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'INDRE

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment son article 27,

Vu le rapport d'activité du Centre de Gestion pour l'année 2023,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :

ARTICLE 1 – PREND ACTE du rapport d'activité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre pour l'année 2023.

Le Président,



Xavier ELBAZ